



Paris, le 26 mars 2020

Monsieur Belaïd BEDREDDINE
Président du SIAAP
2, rue Jules César
75589 Paris cedex 12

Objet : COVID 19, dans les selles.

Monsieur le Président,

Le 8 mars dernier, le journal le Monde publiait un article sur le résultat d'une étude sur des patients atteints du COVID-19 et révélait que les analyses sur leurs selles démontraient que le virus était présent dans celles-ci.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/02/08/le-nouveau-coronavirus-pourrait-aussi-se-transmettre-par-voie-fecale_6028868_3244.html

Le journaliste Marc LAIME, spécialisé des services de l'eau et de l'assainissement a également publié un article intitulé : COVID-19 : L'ASSAINISSEMENT EN PREMIÈRE LIGNE.

<http://www.eauxglacees.com/COVID-19-l-assainissement-en>

C'est également une alerte lancée par l'association « AMORCE » citant les recommandations de l'OMS, recommandant de s'assurer que les salariés en contact avec les eaux usées portent bien leur équipement individuel de protection, à savoir gants, lunettes et masques FFP2.

https://amorcerce.asso.fr/index.php/actualite/coronavirus-quelles-mesures-pour-les-services-publics-d-eau-et-d-assainissement?fbclid=IwAR1Z-BQ13qoM4Ve6Jn6XULj-n3REgdDnv4H_Pwc-HaDtp0G1IO2oWbrZy88

Un avis du Haut Conseil de la Santé alerte également sur les risques pour les personnels de l'assainissement, du nettoyage des toilettes à la maintenance de la plomberie et des réseaux, jusqu'aux stations d'épuration) qui est amené à être exposé à différents risques chimiques ou biologiques, au travers de ses interventions sur le réseau (curage, pompage etc.) mais aussi au travers du nettoyage des équipements et matériels utilisés lors de ces travaux (vêtements de travail, équipements de protection, outils utilisés, etc.), pour ne citer qu'une infime partie de l'avis.

https://blog.landot-avocats.net/wp-content/uploads/2020/03/hcspa20200317_cosacorddurililaveetgedeef-1.pdf?fbclid=IwAR3RQfHxqC84Gz5fEEct4GVzHocu_rc5B-sVa46L5t4C5ieSszgXMiO-gqs

C'est pourquoi, la CGT SAIVP-SIAAP vous demande, monsieur le Président :

- **D'une part de renforcer les mesures de précautions et de préventions pour mettre en sécurité les agents, notamment la mise à disposition de tout équipement individuel adaptés à les protéger et cela en nombre suffisant afin de leur**

permettre de respecter les durées maximums préconisées (2h maximum pour un masque FFP2)

- **D'autre part de faire réaliser aux seins de nos réseaux et installations des analyses pouvant confirmer ou infirmer la présence de ce coronavirus dans les eaux usées de l'agglomération parisienne qui est dans la région la plus touchée par celui-ci et le cas échéant si sa présence est démontrée que ces analyses permettent également savoir sa durée de vie, s'il se propage et peut proliférer, ainsi que toute information nécessaire pour le connaître afin de pouvoir l'empêché de nuire dans ce milieu et dans nos réseaux et installation d'assainissement.**

Nous ne vous cachons pas, Monsieur le Président, connaissant votre attachement à la santé de vos agents que nous souhaitons vivement apprendre que vous ayez déjà donné des ordres en ce sens et que notre demande vous permettra de nous tenir informer des premiers résultats qui peuvent vous être parvenus.

Nous vous demandons également d'informer les personnels sur les risques que mettent en évidence les informations que nous vous communiquons ci-dessus, afin d'éviter tout risque de panique (voire autre) que pourrait provoquer leurs découvertes de façon fortuites.

En attendant une réponse favorable, veuillez agréer, Monsieur le président, nos respectueuses salutations.

Pour la CGT SAIVP-SIAAP

La Secrétaire Générale

Nadia AZZI



Copies : Monsieur Jacques Olivier, Directeur Général,
Mme Marie Pastre, Directrice Générale Adjointe.